

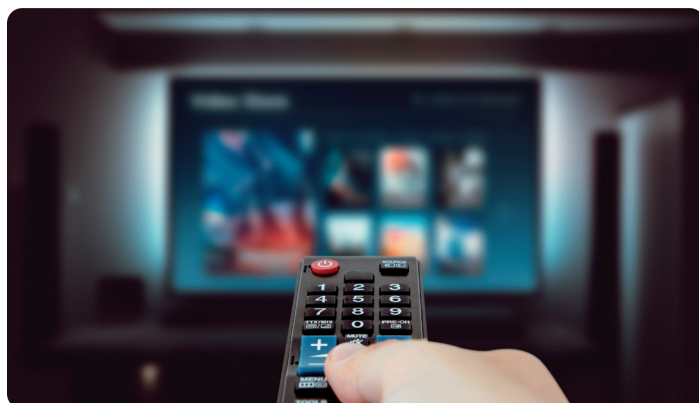


Le crédit VOD reconduit sous tension!

|| Pour rappel, seules FOCom et la CFDT avaient signé la prorogation de l'accord pour 2022 afin de préserver les principes d'utilisation de la VOD.

Lors de la réunion de concertation du lundi 12 décembre, la direction avait confirmé sa volonté de ne pas reconduire cet avantage en 2023 et FOCom avait alors demandé l'ouverture d'une négociation pour les avantages salariés afin de trouver, a minima, une alternative à la disparition du crédit VOD.

Devant notre pugnacité, la direction a finalement fait marche arrière et a décidé de reconduire, via une décision unilatérale, le crédit VOD de 120 euros pour l'année 2023 sous conditions.



En revanche, la direction a décidé de le reporter en avantage en nature sur le bulletin de paie et de l'intégrer à l'assiette des cotisations, contributions sociales et de l'impôt sur le revenu, ce qui ne nous satisfait pas!

À titre d'exemple, pour un salarié supportant un taux de charges sociales de 22% et un taux d'imposition de 30%, le coût de l'avantage en nature lié au forfait VOD de 120 euros serait d'environ 55 euros, prélevés sur son bulletin de paie.

- Deux conditions d'éligibilité s'imposent pour bénéficier de cet avantage: 3 mois minimum d'ancienneté en tant que salarié Orange SA et détenir une offre internet Orange ou Sosh avec l'option TV activée.
- Les salariés seront informés du principe de traitement en avantage en nature avant leur souscription et pourront choisir d'en bénéficier ou non.
- La mise en place sera effective d'ici au 1^{er} mai 2023.
- Ceux qui ne souscriront pas à ce dispositif continueront à bénéficier de la remise de 30% sur leurs achats de services VOD Orange. Cette remise sera également disponible pour tous dans l'attente de la mise en place du forfait VOD.

Pour FOCom, il demeure inacceptable que les offres salariés soient moins disantes et nous réitérons notre revendication pour que ce crédit de 120€ soit reconduit dans les mêmes conditions que les années précédentes!

VOTRE DÉFENSE
notre engagement!



J'adhère à FOCom
en ligne

